

Séance ajournée du conseil municipal le lundi 21 mars 2022 à 17h15, à la salle Le Cœur du Fjord

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Administration :
 - a) Offre de service **Éric Painchaud** architecte et associés ;
4. Urbanisme :
 - a) Adoption du second projet de règlement 605 ;
 - b) Adoption du second projet de règlement 606 ;
5. Affaires nouvelles :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
6. Période de questions
7. Levée de la séance